



*Décision Président de la Communauté d'Agglomération  
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

**SPORT**

**APPEL D'OFFRES OUVERT - CONSTRUCTION D'UN CENTRE REGIONAL DES ARTS  
MARTIAUX A VERQUIN - AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET  
RENETEMENT DE SOLS - SIGNATURE D'AVENANTS N°1 POUR LES LOTS 14A ET 14D**

Vu la décision n° 2021/261 du 21 mai 2021, par laquelle le Président a autorisé l'attribution et la signature de marchés ayant pour objet l'aménagement des équipements sportifs et revêtement de sol du centre régional des arts martiaux à Verquin, décomposé de la manière suivante :

- Lot 14 A : équipements sports mobiles : société NOUANSPOUR ayant son siège social à Nouans Les Fontaines (37460), route de Valencay, pour un montant 68 118,38 € HT.
- Lot 14 D : revêtement de sols sportifs : société ART DAN SOLS SPORTIFS, ayant son siège social à Aigremont (78240), 4 allée des Vergers, pour un montant de 174 958,27 € HT.

Considérant que ces lots ont été notifiés le 1<sup>er</sup> juillet 2021,

Vu l'article R. 2194-5 du code de la commande publique ;

Considérant que le délai d'exécution des marchés de travaux des lots 14A et 14D s'insère dans le délai initial de l'opération des lots 1 à 13 et 15 à 17, soit un délai de préparation de 2 mois et un délai d'exécution de 20 mois ;

Considérant toutefois que la durée du chantier a dû être prolongée jusqu'au 12 avril 2022, en effet :

- Le rapport de Niveau des Plus Hautes Eaux souterraines du site (NPHE) ayant conclu à une possibilité de remontée de nappe, un délai supplémentaire d'un (1) mois est nécessaire pour étudier les différentes solutions techniques et un délai de sept (7) semaines supplémentaire est nécessaire pour mettre en œuvre la solution technique retenue
- La pandémie de COVID-19 a stoppé l'exécution du chantier pendant 47 jours, soit sept (7) semaines, prolongeant ainsi le délai d'exécution
- Des sujétions d'évolution du projet ont été proposées par la maîtrise d'ouvrage, un délai d'exécution supplémentaire du chantier d'un (1) mois est nécessaire
- La peinture de la charpente métallique a entraîné un arrêt de chantier de 38 jours, soit six (6) semaines, pour que le charpentier termine la peinture et que le bâtiment soit ventilé,

Considérant que cette prolongation de durée de chantier, appliquée à l'ensemble des présents lots, est sans incidence financière,

Considérant qu'il convient d'acter ces modifications par voie d'avenant,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

**Le Président,**

**DECIDE** de signer :

- l'avenant n°1 au Lot 14 A : équipements sports mobiles : société NOUANSPOORT ayant son siège social à Nouans Les Fontaines (37460), route de Valencay, afin de prolonger le délai d'exécution de 7 mois.

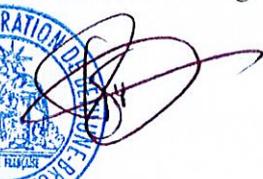
- l'avenant n°1 au Lot 14 D : revêtement de sols sportifs : société ART DAN SOLS SPORTIFS, ayant son siège social à Aigremont (78240), 4 allée des Vergers, afin de prolonger le délai d'exécution de 7 mois.

**PRECISE** que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Fait à Béthune, le **21 DEC. 2022**

Par délégation du Président  
Le Conseiller délégué,



**DRUMEZ Philippe**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : **21 DEC. 2022**

Et de la publication le : **21 DEC. 2022**

Par délégation du Président  
Le Conseiller délégué,



**DRUMEZ Philippe**